

RAPPORT D'ACTIVITÉS ET PROPOSITIONS D' ACTIONS POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE



REMIS À LA MRC D'ARGENTEUIL
3 JUIN 2019

Rédaction : Antoine Guibert, consultant et expert pour l'implantation de l'*Agenda 21 de la culture*,
antoine.g.guibert@gmail.com

Direction de projet : David Pepin, Les Arts et la Ville

Synthèse et révision du contenu : Johanne Tremblay, Les Arts et la Ville

Révision linguistique : Caroline Chabot, Les Arts et la Ville

**LES ARTS
ET LA VILLE**

LE RÉSEAU POUR LES ARTS ET LA CULTURE
DANS NOS COMMUNAUTÉS

870, av. De Salaberry, bur. 122-124

Québec (Québec) G1R 2T9

418 691-7480

info@arts-ville.org

www.arts-ville.org



**MRC
D'ARGENTEUIL**
Authentique. Avec vous.

Québec 

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

SOMMAIRE

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS	4
▪ Orientation prioritaire n° 1	4
▪ Orientation prioritaire n° 2	4
▪ Orientation prioritaire n° 3	5
▪ Orientation prioritaire n° 4	5
▪ Orientation prioritaire n° 5	6
1. INTRODUCTION	7
1.1. Qu'est-ce que l'Agenda 21 de la culture ?	7
1.2. L'implantation de l'Agenda 21 de la culture à l'échelle locale.....	8
1.3. Qu'est-ce que la clinique culturelle sur l'Agenda 21 de la culture ?	8
1.4. Déroulement de la journée	9
2. QUELLE VISION ? : LA MRC D'ARGENTEUIL EN 2039	11
3. QUEL ÉTAT DE SITUATION ?	14
3.1. Défis et enjeux de la communauté	14
3.2. Les bons coups et les réussites	17
4. PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE	19
4.1. Orientation prioritaire n° 1 : Favoriser les synergies et les communications entre tous les acteurs du territoire – vers une gouvernance culturelle participative et transversale.....	19
4.2. Orientation prioritaire n° 2 : La culture comme moteur d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement – vers l'aménagement culturel du territoire.....	22
4.3. Orientation prioritaire n° 3 : Favoriser l'accès et la participation des citoyens à une vie culturelle dynamique	24
4.4. Orientation prioritaire n° 4 : Mobiliser la culture comme moteur de développement économique et touristique inclusif et durable.....	27
4.5. Orientation prioritaire n° 5 : Mobiliser la culture comme moteur de cohésion sociale et de bien-être de la population	30
Recommandations générales.....	32
5. CONCLUSION	35
Annexe 1 : Participants à la clinique	36
Annexe 2 : Remerciements	38

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS¹

■ Orientation prioritaire n° 1

FAVORISER LES SYNERGIES ET LES COMMUNICATIONS ENTRE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE – VERS UNE GOUVERNANCE CULTURELLE PARTICIPATIVE ET TRANSVERSALE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE :

- Créer un calendrier des événements (38 votes)
- Améliorer la communication des informations et la concertation (8 votes)
- Mettre sur pied une table culturelle intersectorielle (5 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES :

- Procéder à une analyse des acteurs avec qui il n’y a pas de partenariat (organismes, villes, milieu scolaire, milieu culturel, etc.) (3 votes)
- Organiser des rencontres régulières de réseautage informelles et intergénérationnelles sur le développement culturel (2 votes)
- Créer une plateforme/un outil pour identifier les partenaires, les bénévoles, les fêtes et les activités culturelles, avec un recensement de toutes les municipalités (1 vote)
- Impliquer les artistes dans les tables de concertations, CA, comités (avoir des sièges réservés) (1 vote)
- Réseautage de compétences (expertise) ; tisser des liens avec les différentes communautés par une activité inclusive (1 vote)
- Faire de petits groupes de bénévoles, créer des opportunités, favoriser le respect, valoriser les leaders naturels, dans une politique des « petits pas » (1 vote)

■ Orientation prioritaire n° 2

LA CULTURE COMME MOTEUR D’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT – VERS L’AMÉNAGEMENT CULTUREL DU TERRITOIRE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE :

- Réaliser des circuits patrimoniaux et des weekends thématiques par municipalité pour découvrir les attraits de chaque municipalité (bâti, paysage, art public, cimetière, etc.) afin de créer une synergie collective, de développer l’identité et de favoriser l’habitude d’échanger (14 votes)
- Reconnaître, identifier et protéger le patrimoine de la MRC (5 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES :

- Améliorer l’affichage sous toutes ses formes :
 - Planter des fleurs, faire des projections numériques sur des édifices historiques , utiliser les murales et l’art public (pour transmettre des messages)
 - Logo, site web, facebook

¹ Élaborées en sous-groupes et priorisées par les participants, les propositions ont été analysées par Antoine Guibert qui en a tiré cinq grandes orientations.

- Panneaux informatifs – nature, histoire, institutions (1 vote)
- Identifier les circuits, les réseaux physique (« route de... ») – reconnaître le paysage, produire un guide du patrimoine bâti, faire des visites guidées
- Combiner les activités annuelles (forêt gourmande, entrepreneurs) et ponctuelles– avec une stabilité pour favoriser l’occupation du territoire et créer des événements multidisciplinaires qui rejoignent un public plus large (1 vote)
- Manger local et utiliser nos références culturelles sur notre territoire (conférences, visites d’ateliers, auteurs d’ici, etc.) (1 vote)

■ Orientation prioritaire n° 3

FAVORISER L’ACCÈS ET LA PARTICIPATION DES CITOYENS À UNE VIE CULTURELLE DYNAMIQUE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE :

- Créer un passeport culturel (8 votes)
- Mettre en place des mécanismes de reconnaissance et de soutien technique/financier pour favoriser l’émergence et la réalisation d’idées et de projets citoyens (5 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES :

- Mobiliser autour de petits projets concrets (ex. jardins, parcs) (3 votes)
- Que les municipalités appuient les organismes communautaires dans l’organisation d’activités culturelles en partenariat (technique/publicité/services) (2 votes)
- Participer à des activités et à des causes : environnement, écoles, etc. (1 vote)
- Organiser des visites pour mettre en valeur et faire connaître des sites inusités (ex. les monolithes) (1 vote)
- Intégrer la culture dans les activités populaires/sportives, dans les centres d’hébergement pour aînés (1 vote)

■ Orientation prioritaire n° 4

MOBILISER LA CULTURE COMME MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE INCLUSIF ET DURABLE

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE :

- Création d’un logo et d’une image de marque (8 votes)
- Amorcer une politique touristique culturelle écologique et authentique (5 votes)
- Réaliser une route historique (avec des panneaux ou autres) incluant des lieux de tournage, les paysages, les producteurs agricoles, les lieux touristiques, les créateurs artistiques, etc. (4 votes)

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES :

- Bonifier les festivals existants (1 vote)

■ Orientation prioritaire n° 5

MOBILISER LA CULTURE COMME MOTEUR DE COHÉSION SOCIALE ET DE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE :

- Engager des collaborations entre les écoles (LRHS, Lavigne, etc.) autour de projets artistiques (musique, arts plastiques, art dramatique, danse) (6 votes)
- Favoriser des lieux de rencontre (6 votes)
 - Créer des comités de citoyens (groupes de travail)
 - Déterminer les besoins
 - Réaliser un inventaire des lieux (existants, multigénérationnels, à bâtir)
 - Choisir des lieux originaux (parcs, plages, campings) pour se rencontrer
 - Réaliser des animations culturelles « hors les murs »

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES :

- Maximiser ce qui existe déjà (festivals, fêtes) et rassembler nos ressources (financières et bénévoles) (3 votes)
- Encourager les entrepreneurs à faire appel aux artistes par des activités de cohésion d'équipe (1 vote)
- Soutenir le projet de la Place du citoyen dans la municipalité de Brownsburg-Chatham (1 vote)



1. INTRODUCTION

La MRC d'Argenteuil fait partie des cinq municipalités québécoises ayant été choisies pour tenir une clinique culturelle au sein de leur collectivité en 2019. La clinique culturelle, qui constitue un atelier exploratoire réunissant un nombre réduit de participants, vise à faire émerger une vision commune et des idées d'actions transversales. La MRC a travaillé pendant plusieurs semaines avec l'équipe du réseau Les Arts et la Ville pour organiser cette journée de travail collaboratif, qui initie la démarche de renouvellement de sa politique culturelle adoptée en 2005.

Par ce projet, les organisateurs souhaitent, entre autres :

- favoriser la prospérité et la qualité des milieux de vie en adoptant un angle global ;
- faire de la culture un outil de renforcement du tissu social et du bien-être de la population ;
- renforcer le rôle de la culture dans l'attractivité du territoire, la rétention de la population et le développement touristique ;
- outiller les différents secteurs de la société afin qu'ils utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement la région et agir ensemble ;
- faire de la culture un des piliers du développement durable sur le territoire.

1.1. Qu'est-ce que l'Agenda 21 de la culture ?²

Pour de nombreuses institutions et de nombreux acteurs, la culture occupe un rôle essentiel dans la société et elle est un important facteur de développement durable.

Ce mouvement s'appuie sur le constat que la culture, entre autres :

- contribue à rendre les milieux de vie dynamiques, vivants et attractifs, tant pour les personnes que pour les entreprises ;
- renforce l'épanouissement collectif, la cohésion sociale et l'expression individuelle ;
- peut favoriser des relations interculturelles respectueuses et tolérantes ;
- est à la base du sens, de l'identité et des valeurs d'une communauté ainsi que du sentiment d'appartenance que ses membres entretiennent envers elle ;
- engendre des retombées économiques importantes ;
- est un facteur essentiel pour la mise en place d'un système éducatif créatif ;
- est un déterminant de la santé ;
- est un élément fondamental pour façonner des cadres de vie stimulants et agréables, des paysages distinctifs et des terroirs dynamisés ;
- est un facteur important de protection de l'environnement.

² Source : *La Valise culturelle de l' élu municipal*, Les Arts et la Ville, 2014.

Ce mouvement s'est traduit par l'adoption, en 2004, du premier *Agenda 21 de la culture* par Cités et gouvernements locaux unis (CGLU), une organisation qui représente plus de 75 % de la population mondiale. L'*Agenda 21 de la culture* est un document de référence qui pose les bases d'un engagement des villes et des gouvernements locaux en faveur du développement culturel. Il présente 67 articles qui placent la culture au cœur du développement durable des villes. En 2015, CGLU a adopté *Culture 21 : Actions*, un guide complémentaire à l'*Agenda 21 de la culture*. S'adressant aux municipalités du monde entier, cet outil présente des engagements et offre des pistes d'action pour l'intégration de la culture dans tous les secteurs de la société de manière à favoriser l'atteinte d'un développement local durable.

Le réseau Les Arts et la Ville agit comme chef de file et principal relayeur de l'*Agenda 21 de la culture* et de *Culture 21 : Actions* au Québec et dans les francophonies acadienne et canadienne. Il a été reconnu par la Commission Culture de CGLU comme l'organisme de référence au Québec sur ces questions.

1.2. L'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* à l'échelle locale

L'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* au niveau local offre l'opportunité à un milieu de définir une vision commune du développement culturel local et de réunir de nouveaux secteurs et de nouveaux acteurs autour de cette vision — tels que les acteurs économiques, sociaux et environnementaux, qui ne sont pas nécessairement engagés dans le développement culturel. En effet, l'*Agenda 21 de la culture* cherche à intégrer la culture dans tous les secteurs de la société : il ne s'adresse donc pas seulement au champ culturel, mais, plus largement, à d'autres secteurs et acteurs municipaux concernés et intéressés par le développement culturel.

En implantant l'*Agenda 21 de la culture*, une municipalité peut définir une vision collective du développement culturel autour d'un cadre de référence avec des principes et des objectifs partagés :

- pour ses propres actions, en établissant une concertation entre ses services et directions ;
- pour les actions de la société civile, en favorisant les échanges et les partenariats entre les secteurs et les acteurs qui souhaitent s'y engager sur son territoire.

1.3. Qu'est-ce que la clinique culturelle sur l'*Agenda 21 de la culture* ?

Initiée par le réseau Les Arts et la Ville, la clinique culturelle réunit les différents secteurs de la communauté (éducation, culture, santé, affaires, environnement, etc.) dans une démarche transversale, participative et horizontale (d'égal à égal). En s'appuyant sur les spécificités du milieu — ce qui le distingue — ainsi que sur les aspirations des citoyens concernant le développement durable de la collectivité, la clinique culturelle cherche à mettre en lumière le rôle essentiel de la culture dans le mieux-être de la communauté. Elle a pour objectif de faire émerger une vision commune aux acteurs du milieu et une proposition de plan d'action commun pour le développement durable de la communauté.

Le format de la clinique culturelle proposé par Les Arts et la Ville a été imaginé par Antoine Guibert, sur le modèle des ateliers de travail réalisés dans le cadre du programme international des Villes pilotes pour l'implantation de l'*Agenda 21 de la culture* de CGLU.

1.4. Déroulement de la journée

La clinique culturelle de la MRC d'Argenteuil s'est déroulée au Centre CAMMAC 16 avril 2019. Elle a réuni une soixantaine d'acteurs issus de plusieurs municipalités composant le territoire, invités à échanger sur l'avenir de leur collectivité. Afin de favoriser un regard transversal, les participants provenaient de plusieurs secteurs (culturel, social, communautaire, économique, de l'environnement, de l'éducation, etc.) et d'horizons divers (élus, fonctionnaires, citoyens, etc.). La clinique a débuté à 9h15 et s'est déroulée de la façon suivante :

- **Mots de bienvenue** de M. Jacques Parent, maire de la municipalité de Harrington, de M. Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil, et de M^{me} Johanne Tremblay, coordonnatrice des cliniques culturelles et représentante du réseau Les Arts et la Ville.
- **Présentation de l'Agenda 21 de la culture et des notions abordées au cours des ateliers** par M. Antoine Guibert, expert pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture et animateur de la journée.
- **Premier atelier participatif : Diagnostic local et état de situation générale**
Pour le premier atelier de la journée, les participants ont été répartis au hasard en groupes de 6 à 8 personnes, afin de d'identifier les défis, les forces de leur communauté et ce qui la distingue. Une heure plus tard, chaque groupe a présenté à l'ensemble des participants les défis, les forces et les spécificités qu'il avait inscrits sur de grands cartons.
- **Conférence** de M. Olivier Brière, coordonnateur de la Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille.
- **Deuxième atelier participatif : Élaboration de propositions d'actions et priorisation**
Pour le deuxième atelier de la journée, les participants ont été répartis en groupes selon les quatre thématiques de réflexion suivantes :

1. Culture et citoyens
2. Culture et cohésion sociale
3. Culture et économie
4. Culture, environnement et aménagement du territoire

Lors de cet atelier, chaque groupe s'est affairé pendant un peu plus d'une heure pour répondre aux trois questions suivantes :

1. Quelles actions ont été mises en place ?
2. Quelles actions pouvons-nous entreprendre ?
3. Quelles actions seraient prioritaires ?



En pensant aux défis et enjeux identifiés lors du premier atelier ainsi qu'aux rêves exprimés par les participants, chaque table de réflexion a proposé une série d'actions déjà mises en place et d'actions à entreprendre, lesquelles ont ensuite été partagées avec tous. Les cartons rédigés par chaque groupe ont été collés au mur afin de symboliser le chemin à prendre et le travail à réaliser, ensemble, pour atteindre ces rêves.

À la suite de la présentation du travail effectué par chacune des tables de réflexion, les participants ont été invités à indiquer, au moyen d'une pastille de couleur, les actions qu'ils jugeaient prioritaires (trois pastilles par participant).



2. QUELLE VISION ? : LA MRC D'ARGENTEUIL EN 2039³

DE FAÇON GÉNÉRALE

- « Une communauté en santé, vivante, fière et solidaire! »
- « To have activities, resources for all regardless of age, financial resources or language »
- « To continue to work together to make Argenteuil the region it needs to be »
- « Que la MRC d'Argenteuil soit riche culturellement et économiquement »
- « La fierté, la reconnaissance d'un milieu ; arrosons les fleurs et non les mauvaises herbes – une philosophie à développer »
- « Une communauté fière de sa région, qui devient ambassadrice et que tous travaillent ensemble à l'amélioration de la vie de tous les citoyens »
- « Territoire accueillant »
- « 50 000 personnes »
- « Fierté - Que tous viennent à connaître les 9 municipalités de la MRC et en soient fiers »
- « La MRC la plus florissante au Québec »
- « Que la MRC devienne un pôle d'attraction pour le reste de la province »
- « Une référence de développement tant sur le plan économique, social et culturel »
- « Rayonnement positif de la MRC partout au Québec »

SUR LE PLAN SOCIAL

- « Retirement communities + facilities that are central to the needs and activities of the whole municipality »
- « Diminution de la pauvreté à travers la culture »
- « Une MRC qui rayonne par ses couleurs, une population épanouie grâce à la culture »
- « Des développements pour faire rêver les enfants »
- « Que mes enfants désirent rester dans la région plus tard - live, work, play »
- « Une grande diversité de gens et une belle abondance dans ma région »
- « Bilingualism, equality »
- « Preservation + promotion of historical buildings »
- « A growing community that works together with pride to end poverty »

³ Cette partie reprend les énoncés des participants.

- « Épanouissement, se réaliser »
- « Que tous nos jeunes et moins jeunes soient bien scolarisés et qu'ils puissent travailler et fonder une famille dans la MRC »
- « Égalité et acceptation »
- « Joie de vivre chez les petits et les grands »
- « Qualité de vie et liens intergénérationnels forts »
- « Taux de diplomation le plus élevé au Québec »

SUR LE PLAN DE LA VIE CULTURELLE

- « Les arts (toutes formes) au centre de l'éducation primaire et secondaire »
- « Sauvegarde de la gare de Calumet, l'une des deux plus vieilles au Canada – salle, café culturel avec des produits locaux »
- « Des bibliothèques très fréquentées »
- « La culture partout »
- « Partout la culture, dans nos paysages, nos espaces publics et dans nos cours »
- « Des citoyens excités par la vie culturelle de la région, une MRC réputée pour sa culture »
- « Centre culturel (hub créatif) »
- « Que les municipalités présentent l'art (sous toutes ses formes) dans les rues, que la population se regroupe pour voir cette créativité : l'art est à notre portée, l'art est une thérapie, l'art est notre nature »
- « Ambition – grands projets récréotouristiques durables et centres culturels dans chaque ville »
- « Patrimoine, que notre histoire « contingence », pour nos jeunes, etc. »

SUR LE PLAN DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- « Développement de l'agriculture biologique et de projets communautaires autour de la coopération »
- « Préservation de l'environnement »
- « Forêts protégées (zone de conservation) »
- « Préservation de la nature, forêt et lacs en santé ! »
- « Réseau de pistes ou de sentiers, pas seulement est-ouest, mais aussi nord-sud avec interprétation (vélo, pédestre, motoneige, etc.) »
- « Des municipalités vertes écoresponsables, des jeunes qui restent dans la MRC »
- « Reconnue pour sa beauté et son territoire, entièrement fonctionnel pour l'ensemble des besoins »
- « Transport collectif électrique »

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- « Du travail pour les jeunes d'aujourd'hui, qui sont notre relève ! »
- « Jeunesse entrepreneuriale »
- « Je suis à la retraite, je vois des jeunes qui ont repris le flambeau de plusieurs entreprises, de nouveaux arrivants qui nous ont permis de développer le secteur industriel et je vis dans une communauté riche, vivante, ouverte à la culture et aux nouveautés »

SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE ET DES COMMUNICATIONS

- « Que les organisations se connaissent mieux, et partagent les ressources pour améliorer la vie des citoyens »
- « Internet et cellulaire partout dans la MRC, TVC partout dans la MRC »
- « Pour la TVC d'Argenteuil : d'«extensionner » son réseau et de permettre une plus large diffusion de l'information pour tous les citoyens d'Argenteuil »
- « Une communauté, des organismes et organisations, des écoles, des municipalités, des artistes... qui travaillent de concert dans la même direction »



3. QUEL ÉTAT DE SITUATION ?⁴

3.1. Défis et enjeux de la communauté

SUR LE PLAN DE LA GOUVERNANCE ET DES COMMUNICATIONS

- « Développer l'habitude et la synergie collective – dans le but de créer des ouvertures »
- « Approche en silo : défi de communication »
- « Internet, cellulaire »
- « Diffusion et communication »
- « TVC pas accessible partout »
- « Internet, téléphonie cellulaire »
- « Manque de relève entrepreneuriale »
- « Transmettre le leadership à la communauté »
- « Manque d'équilibre social et économique »
- « Diffusion de l'information »
- « Besoin de favoriser la reconnaissance et l'excellence (gala CCIA) »

SUR LE PLAN DES ENJEUX SOCIAUX ET DE LA COHÉSION SOCIALE

- « Rejoindre la population et promotion des services et activités, communications »
- « Offre intergénérationnelle »
- « Susciter l'intérêt des retraités pour qu'ils puissent participer activement à la vie sociale et communautaire »
- « Vulnérabilité de la population, marginalisation, milieu défavorisé, faible scolarité »
- « Niveau de défavorisation »
- « Alphabétisation »
- « Enjeux d'éducation (programmes) »
- « Besoin de créer des lieux de rencontre »
- « Besoin de services de santé et de services pour les jeunes »
- « Inégalités (\$) - défi de cohésion »
- « Saisonnalité (tourisme, chalets) »
- « Niveau socioéconomique et éducation »

⁴ Cette partie reprend les énoncés des participants, qui ont soulevé les enjeux et les bons coups de façon à dessiner, ensemble, un portrait de la situation dans leur milieu.

- « Pauvreté et santé mentale »
- « Exode des jeunes, mais plus fort et plus loin chez les anglophones »
- « Défavorisation »
- « Faible sentiment de fierté/d'appartenance »
- « Difficultés d'apprentissage, faible taux de diplomation »
- « Vieillesse de la population »
- « Manque de ressources pour la population anglophone »
- « Rétention des jeunes (activités offertes) »
- « Décrochage scolaire (viser les jeunes dans les événements) »



SUR LE PLAN DE LA VIE CULTURELLE

- « Patrimoine »
- « Accès au financement »
- « Assurer une pérennité des projets »
- « Sensibilisation à la culture – au niveau de la commission scolaire, en général, auprès des élus (implication désirée) »
- « Salle de diffusion et complexes sportifs »
- « Région non reconnue comme pôle culturel »
- « Instauration d'une table culture »

SUR LE PLAN DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- « Distance, grandeur du territoire vs densité de la population »
- « Déplacement sur le territoire »
- « Superficie du territoire »
- « Transport »
- « Besoin de transport collectif »
- « Éloignement, densité »
- « Transport, déplacements : enjeu géographique – difficulté sur le plan de la participation et des activités parascolaires »
- « Transport, besoin, voiture »

- « Grandeur du territoire »
- « Géographie, transport »

SUR LE PLAN DU DIALOGUE INTERCULTUREL

- « Intégration de la communauté anglophone : elle veut se sentir partie prenante (aînés) »
- « Diversité de chacune des communautés »
- « Enjeu de la langue (anglais-français) »

SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

- « Développement du tourisme »
- « Faire découvrir nos trésors cachés »
- « Développer une fierté, un attachement pour contrer l'exode »
- « Besoin d'entrepreneurs et de relève »
- « Indice de vitalité économique bas »
- « Argent »
- « Recrutement des employés »



3.2. Les bons coups et les réussites

- « Participants fidèles »
- « Agrandissement de la bibliothèque Saint-André (espace famille) : meilleur accès »
- « Préservation de l'environnement : importance au sein de la MRC et des municipalités »
- « Partenariats nombreux »
- « Bénévoles impliqués dans de nombreuses sphères, renouvellement des bénévoles »
- « Partage des bâtiments entre organismes pour diminuer les coûts et augmenter l'inclusion »
- « Centre de pédiatrie sociale – défendre les droits des enfants »
- « Grande implication et motivation des travailleurs (culture, communautaire, social, etc.) »
- « Journées de l'environnement »
- « Créativité, faire beaucoup avec peu »
- « Politique culturelle/agente culturelle »
- « Mise en valeur du territoire »
- « Musée régional d'Argenteuil »
- « Richesse du territoire »
- « Existence d'organismes tels la Maison pop, le Centre de pédiatrie »
- « L'engagement des gens »
- « Une MRC proactive »
- « MRC d'Argenteuil + de concertation avec Lavigne et en général »
- « Culture Argenteuil »
- « Bibliothèques »
- « Le monde scolaire »
- « CAMMAC, Branche culturelle, etc. »
- « Tamaracouta »
- « Route des Arts »
- « Bénévolat, implication »
- « Talent »
- « Ouverture des élus »
- « Théâtre Petit bonheur »
- « Apport des médias sociaux, fierté locale (ex. groupe facebook, patrimoine, marche, culture, Nos souvenirs de Lachute - Lachute as we remember) »



- « Route des arts/tourisme »
- « Parade des lutins – bénévoles, appui municipal (ex. : Saint-André d'Argenteuil) »
- « Diversité dans la MRC – communautés, anglais-français, paysages »
- « Collaboration, éducation/ municipalités/MTC/entraide + conscience environnementale »
- « CAMMAC (méconnu dans la région) »
- « Vitalité à la Villa-Mont-Joie »
- « Solidarité citoyenne »
- « Rouge Valley-Days et Open Circle »
- « La Branche culturelle »
- « Beaux exemples de projets en partenariat (CJEA, Jusqu'au Bout) »
- « Visite de la MRC (application Parcourir Charlevoix) »
- « Mobilisation de la communauté et partenariat »
- « CJEA »
- « Investissement/énergie en matière d'attractivité dans la région »
- « Route des arts / 20 ans »
- « Volonté de préserver le patrimoine bâti »
- « L'autoroute 50 »
- « Qualité de vie – paysages »
- « Coup de pouce Argenteuil »
- « Centre de pédiatrie »
- « Open Circle Rouge Valley »
- « Centre d'action bénévole »
- « Organismes communautaires très forts »
- « Concertation +++ »
- « Liens d'appartenance ++ »
- « Grande collaboration »
- « Cohésion des actions très forte »



4. PROPOSITIONS D' ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR L'IMPLANTATION DE L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

Les actions proposées dans le cadre des tables de travail ont d'abord été priorisées en sous-groupes, puis par l'ensemble des participants. Elles ont ensuite été analysées par Antoine Guibert, qui en a tiré cinq grandes orientations, lesquelles sont présentées et accompagnées d'exemples québécois et internationaux jugés intéressants au regard des besoins du milieu.

Afin de faciliter la prise de décisions, les actions proposées ont été priorisées selon trois niveaux. Le chiffre indiqué entre parenthèses à côté de l'action indique le nombre de votes accordés par l'ensemble des participants pour désigner cette action comme prioritaire.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants.

4.1. Orientation prioritaire n° 1 : Favoriser les synergies et les communications entre tous les acteurs du territoire – vers une gouvernance culturelle participative et transversale

Les participants à la clinique ont tout d'abord soulevé de nombreux enjeux concernant la gouvernance culturelle et les communications dans la MRC d'Argenteuil. Ils évoquent en premier lieu le besoin de renforcer et d'améliorer les communications et la diffusion des informations sur le territoire. Ils soulèvent également le besoin de développer l'habitude du travail en commun et la synergie collective dans le but de créer des ouvertures et des collaborations, et de sortir d'une approche en silo. Il semble en effet exister un important défi sur ce plan entre les différents acteurs et secteurs de la région ainsi qu'entre les municipalités du territoire. La MRC d'Argenteuil organise à l'occasion des rencontres d'échanges entre les acteurs culturels, mais il n'existe pas de table ou de structure de concertation formelle en culture au niveau de la MRC qui rassemble les acteurs locaux sur une base régulière et qui fournisse un espace d'échange et

de rencontres. Les participants formulent ici une série de propositions pour favoriser les synergies et les communications entre tous les acteurs du territoire afin de mettre en place une gouvernance participative et transversale.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Créer un calendrier des événements** (38 votes)

Il est proposé de créer un calendrier qui publicise les activités culturelles qui se déroulent dans la MRC. Cette proposition d'action reçoit un nombre particulièrement élevé de votes et semble être unanimement reconnue comme une priorité.

- **Améliorer la communication des information et la concertation** (8 votes)

Il est proposé ici d'améliorer les communications entre les personnes et les organismes au sein de la MRC, notamment de mieux écouter les enjeux, de favoriser les rencontres et la concertation en personne, et de favoriser la coopération et le maillage entre les acteurs autant sur le plan intergénérationnel qu'intersectoriel.

- **Mettre sur pied une table culturelle intersectorielle** (5 votes)

Il est proposé de mettre en place une structure de concertation et de réflexion en culture, et de réunir les acteurs locaux de façon transversale pour faciliter la réflexion commune et les partenariats entre les secteurs culturels, communautaires, économique et environnementaux ou de l'aménagement du territoire. La table pourrait par exemple être un lieu propice pour réseauter, établir des liens et favoriser les partenariats avec d'autres acteurs, particulièrement avec les réseaux scolaires et de la jeunesse identifiés comme prioritaires. Une telle table de concertation pourrait ainsi devenir un espace qui chercherait à faciliter les collaborations (une « table action ») entre les acteurs du territoire, autant entre les municipalités qu'avec tous les acteurs de différents secteurs. Il est important de noter que d'autres outils complémentaires pourraient devenir nécessaires pour favoriser et renforcer les partenariats et la coopération (voir par exemple la Charte de coopération de Lyon). Dans tous les cas, mettre en place une table « culture » qui rassemblerait différents acteurs de façon intersectorielle paraît être un préalable essentiel à une action transversale efficace. Les participants à la clinique pourraient constituer une bonne base pour trouver des représentants de différents secteurs à cette table.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- Procéder à une analyse des acteurs avec qui il n'y a pas de partenariat (organismes, villes, milieu scolaire, milieu culturel, etc.) (3 votes)
- Organiser des rencontres régulières de réseautage informelles et intergénérationnelles sur le développement culturel (2 votes)

- Créer une plateforme/un outil pour identifier les partenaires, les bénévoles, les fêtes, et les activités culturelles, avec un recensement de toutes les municipalités (1 vote)
- Impliquer les artistes dans les tables de concertations, CA, comités (avoir des sièges réservés) (1 vote)
- Réseautage de compétences (expertise) ; tisser des liens avec les différentes communautés par une activité inclusive (1 vote)
- Faire de petits groupes de bénévoles, créer des opportunités, favoriser le respect, valoriser les leaders naturels, dans une politique des « petits pas » (1 vote)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes de la part de l'ensemble des participants.

- Mettre en valeur la mobilisation autour de l'action collective et la reconnaissance
- Codéveloppement - multi-professionnels, multi-organismes, multi-structures
- Speed-dating culturel (projets, besoins, aide à trouver, création de partenariats, etc.)
- Forum/Groupe Facebook
- Profiter des réunions municipales mensuelles pour présenter des projets, sensibiliser à la culture et reconnaître l'excellence en diffusant les coups de cœur/les bons coups sur une même plateforme pour toutes les municipalités

Des exemples inspirants

LE COMITÉ « CULTURE 21VD » DE VAUDREUIL-DORION

En tant que Ville-Leader pour l'Agenda 21 de la culture de CGLU, Vaudreuil-Dorion a mis en place, en septembre 2015, le Comité Culture 21 VD, qui a pour mandat de définir une vision et des orientations pour le développement culturel de la ville. Ce comité est composé de plus de 30 représentants locaux provenant de différents secteurs, tant de la société civile et d'organisations publiques et privées locales que de différents services municipaux (des citoyens; des élus; des représentants des secteurs de la culture, de l'économie, de la santé, de l'éducation, de l'action communautaire, de l'environnement et de l'urbanisme ; etc.). En février 2016, une déclaration collective et transversale pour la culture, *Je m'engage pour la culture*, a été adoptée lors d'un grand événement citoyen. Cette déclaration n'est pas seulement signée par la municipalité : tous les acteurs de la société sont invités à le faire et à s'engager afin d'obtenir une adhésion la plus large et transversale possible.

LA CHARTE DE COOPÉRATION CULTURELLE DE LYON (FRANCE)

La Charte de coopération culturelle est un programme mis en place il y a environ 15 ans dans la métropole de Lyon, en France, et qui rassemble près de 24 municipalités et une centaine d'organismes culturels. Les

signataires de la Charte s'engagent à travailler ensemble et à mettre en œuvre des actions concrètes concernant des enjeux communs définis dans des politiques transversales. La Charte est mise à jour régulièrement (il s'agit aujourd'hui de la 4^e Charte de coopération culturelle, qui s'étend de 2017 à 2020). Elle permet de mettre en place des partenariats avec les acteurs associatifs, éducatifs, citoyens, créatifs, mais aussi avec différents services municipaux et les autres paliers de gouvernement, qui forment ensemble une vaste communauté et un réseau de coopération culturelle sur le territoire.

LE PLAN STRATÉGIQUE CULTUREL ET LES OUTILS DE COMMUNICATIONS DE CONCEPCIÓN (CHILI)

Concepción, au Chili, – ville-pilote pour l'Agenda 21 de la culture – a élaboré en 2014 un plan stratégique culturel en suscitant une participation citoyenne remarquable. Elle a tout d'abord recueilli les idées des citoyens lors d'enquêtes de rue et de tournées de porte-à-porte. Par la suite, elle a organisé un grand forum citoyen lors duquel les gens ont pu voter directement pour les actions de leurs choix. En donnant pour information le budget disponible et le coût des actions, les citoyens ont ainsi pu décider directement des priorités pour leur communauté. Notons que d'autres villes s'engagent également de plus en plus dans la mise en place de budgets participatifs.

La Ville de Concepción a également mis en place des outils de communication interactifs et collaboratifs. Ainsi, un portail Web relatif à l'agenda culturel de la municipalité permet aux citoyens et aux organismes d'afficher librement et directement leurs activités, ce qui favorise une plus grande diffusion et une meilleure coordination des activités entre les acteurs. La Ville a également décidé d'adopter une stratégie de transparence, par exemple en donnant un accès ouvert aux documents de travail de l'équipe en culture, comme les agendas de travail, les budgets, etc.

4.2. Orientation prioritaire n° 2 : La culture comme moteur d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement – vers l'aménagement culturel du territoire

Au niveau de l'aménagement du territoire, les participants à la clinique évoquent de nombreux enjeux concernant les distances et la grandeur du territoire de même que la densité de la population, et ils soulèvent le besoin de transport collectif. Les participants soulignent que les caractéristiques du territoire, notamment les paysages et les autres attraits naturels, ainsi que le patrimoine bâti, constituent des atouts importants qui favorisent le développement du territoire. Ils proposent ainsi une série d'actions pour faire de la culture un moteur d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Réaliser des circuits patrimoniaux et des weekends thématiques par municipalité pour découvrir les attraits de chaque municipalité (bâti, paysage, art public, cimetière, etc.) afin de créer une synergie collective, de développer l'identité et de favoriser l'habitude d'échanger (14 votes)**

Les participants proposent de réaliser un circuit patrimonial et des activités pour découvrir le patrimoine et les attraits de chaque municipalité de la MRC. Il est proposé que des activités soient réalisées dans chaque municipalité à tour de rôle tout au long de l'année, pour inviter à chaque fois toute la population de la MRC à découvrir cette municipalité et favoriser ainsi une plus grande synergie collective et renforcer l'identité régionale.

- **Reconnaître, identifier et protéger le patrimoine de la MRC (5 votes)**

Les participants soulignent l'importance de reconnaître la MRC comme étant patrimoniale. Ils proposent de poursuivre l'identification du patrimoine (bâti, agricole, naturel, immatériel) et de mettre en œuvre les actions de l'inventaire du patrimoine (sensibiliser, boîte à outils).

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- Améliorer l'affichage sous toutes ses formes :
 - Planter des fleurs, faire des projections numériques sur des édifices historiques, utiliser les murales et l'art public (pour transmettre des messages)
 - Logo, site web, facebook
 - Panneaux informatifs – nature, histoire, institutions (1 vote)
 - Identifier les circuits, les réseaux physique (« route de... ») – reconnaître le paysage, produire un guide du patrimoine bâti, faire des visites guidées
 - Combiner les activités annuelles (forêt gourmande, entrepreneurs) et ponctuelles – avec une stabilité pour favoriser l'occupation du territoire et créer des événements multidisciplinaires qui rejoignent un public plus large (1 vote)
 - Manger local et utiliser nos références culturelles sur notre territoire (conférences, visites d'ateliers, auteurs d'ici, etc.) (1 vote)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes de la part de l'ensemble des participants

- Créer une culture de la valeur de l'architecture avec un club ou une association (préservation, appui technique, approche des propriétaires, etc.)
- Maintien des paysages agricoles, mosaïque (répertoire, mise en valeur, reconnaissance)
- Favoriser le maillage (urbaniste, élu, agent culturel) à travers une table de concertation (culture - patrimoine)

Des exemples inspirants

RURALYS ET LES PAYSAGES DE KAMOURASKA

Localisée dans la région du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska bénéficie de paysages exceptionnels et d'un important patrimoine bâti qui sont la base de son identité et de sa spécificité. Devant des préoccupations concernant la qualité de ses paysages, la MRC de Kamouraska s'est engagée dans une démarche de caractérisation, de protection et de valorisation de ses paysages depuis 2003. Depuis, une étude de caractérisation et d'évaluation des paysages est menée par l'organisme Ruralys et continue d'être mises à jour. Cette étude a permis de produire une importante base de connaissances qui ont été utilisées par la MRC dans la planification de son territoire, mais aussi pour réaliser des circuits de découverte ainsi que toute une série d'actions d'aménagement et de mise en valeur.⁵

LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX (PNR) EN FRANCE

En France, un parc naturel régional (PNR) est constitué sur un territoire habité et reconnu pour sa forte valeur environnementale et la grande qualité de son patrimoine naturel, paysager, bâti et culturel. Un PNR est créé à l'initiative d'un milieu municipal afin de mettre en place un projet territorial concerté de préservation du patrimoine naturel et culturel. Il ne s'agit pas d'une réserve naturelle, mais d'un parc humanisé où l'on cherche à concilier, de façon harmonieuse, les activités humaines et culturelles avec l'environnement naturel. Ils sont au nombre de 50 sur le territoire français. Un PNR rassemble plusieurs municipalités locales autour d'une charte qui définit des enjeux et des objectifs communs ainsi qu'un projet de développement. Généralement, les PNR adoptent une politique culturelle pour travailler sur le volet culturel du territoire et mettent en place des actions de protection et de gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager.⁶

4.3. Orientation prioritaire n° 3 : Favoriser l'accès et la participation des citoyens à une vie culturelle dynamique

Les participants évoquent de nombreux bons coups sur le plan de la vie culturelle dans la MRC d'Argenteuil, mais ils évoquent aussi plusieurs enjeux concernant la pérennité des projets, l'accès au financement ainsi que l'accès et la participation de tous les citoyens à la vie culturelle, qui est freiné par la grandeur de la région et les distances, mais aussi par l'habitude d'aller à l'extérieur de la région pour accéder à l'offre culturelle. Les participants émettent le souhait que la région devienne un pôle culturel avec une vie culturelle locale forte et dynamique au bénéfice de tous les citoyens. Ils proposent en ce sens

⁵ Source : www.ruralys.org

⁶ Source : www.parcs-naturels-regionaux.fr/

plusieurs actions pour rejoindre davantage de citoyens et favoriser leur accès et leur participation active à la vie culturelle.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Créer un passeport culturel (8 votes)**

Il est proposé ici de créer un passeport culturel qui facilite l'accès des citoyens aux activités culturelles, par exemple avec des tarifs préférentiels, et qui encourage leur participation.

- **Mettre en place des mécanismes de reconnaissance et de soutien technique/financier pour favoriser l'émergence et la réalisation d'idées et de projets citoyens (5 votes)**

Il est proposé ici d'apporter une aide technique et financière à l'émergence de projets citoyens afin de faciliter l'engagement et la participation active des citoyens à la vie culturelle. Il pourrait s'agir de mécanismes de financement participatif, par exemple des budgets participatifs en culture, ou encore de formations d'accompagnement technique.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- Mobiliser autour de petits projets concrets (ex. jardins, parcs) (3 votes)
- Que les municipalités appuient les organismes communautaires dans l'organisation d'activités culturelles en partenariat (technique/publicité/services) (2 votes)
- Participer à des activités et à des causes : environnement, écoles, etc. (1 vote)
- Organiser des visites pour mettre en valeur et faire connaître des sites inusités (ex. les monolithes) (1 vote)
- Intégrer la culture dans les activités populaires/sportives, dans les centres d'hébergement pour aînés (1 vote)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Participation intergénérationnelle
- Part'Age (regroupement) : développer des partenariats
- Accessibilité : éviter que les coûts soient un frein

- Favoriser des activités culturelles parents-enfants
- Soutenir des déplacements d'élèves lors des manifestations culturelles

Des exemples inspirants

LE P'TIT BONHEUR DE SAINT-CAMILLE

Le P'tit Bonheur a vu le jour à l'automne 1988 à Saint-Camille — une petite municipalité estrienne qui comptait à l'époque environ 450 habitants, mais qui est riche aujourd'hui de ses quelque 525 habitants — grâce à la volonté de personnes qui désiraient créer, en milieu rural, un lieu de rencontre régional intergénérationnel afin d'offrir, entre autres, des activités culturelles tant en arts de la scène qu'en arts visuels.

À l'origine de ce projet, différents facteurs ont prévalu : le souhait de la population de sauver un bâtiment patrimonial, à savoir l'ancien magasin général, en lui trouvant une nouvelle vocation ; le mouvement de solidarité visant à contrecarrer l'exode des jeunes à la faveur des milieux urbains et ainsi empêcher la dévitalisation du milieu en raison, notamment, de la perte de services de proximité ; la mobilisation d'un groupe d'individus afin de trouver une solution originale à l'absence d'activités culturelles permanentes et de haut niveau.

Un groupe d'investisseurs locaux s'est alors constitué afin de sauver l'ancien magasin général. Puis, de cette initiative, est né le P'tit Bonheur, un organisme de développement communautaire et culturel à but non lucratif qui offre un lieu de rencontre pour tous les groupes d'âge de Saint-Camille et de la région et qui, en plus, leur concocte une programmation d'activités communautaires et culturelles inventive.

Au fil du temps, Le P'tit Bonheur de Saint-Camille est devenu le projet de « survivance » de toute une communauté. En effet, les activités proposées sont rendues possibles grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles qui appuient l'équipe en place. Il faut se rendre à Saint-Camille pour véritablement comprendre la place qu'a prise ce projet dans la vie quotidienne des Camilloises et des Camillois. En plus d'être un lieu de diffusion reconnu en arts de la scène et en arts visuels, Le P'tit Bonheur, c'est aussi la popote roulante, les petits déjeuners du dimanche matin, la pizza du vendredi et le fameux café du matin. Près de trente ans après sa création, Le P'tit Bonheur est reconnu au Québec, mais aussi ailleurs dans le monde, comme un exemple de solidarité et d'intelligence collective⁷.

Ainsi, ce projet a eu pour effet de renforcer la cohésion sociale au sein de la communauté camilloise en plus d'accroître la vitalité du village. Fait important à noter : depuis la création du P'tit Bonheur, la population du village a augmenté de 17 % et l'âge médian de celle-ci s'est abaissé à 37,9 ans, soit en dessous de celui du Québec.

⁷ *Ibidem.*

LE PROGRAMME D'INITIATION À LA CULTURE DE LA VILLE DE MONT-LAURIER, DANS LES LAURENTIDES

La Ville de Mont-Laurier a mis en place des programmes pour favoriser l'accès au théâtre et aux arts de la scène pour les plus jeunes : l'Aventure T, Transit T et l'Accès-soir de théâtre. Grâce, entre autres, à un système de transport visant à contrer l'éloignement territorial, à une politique de tarification adaptée et à une programmation multidisciplinaire, la Ville et ses partenaires – notamment la Commission scolaire Pierre-Neveu, la MRC Antoine-Labelle, le cinéma Laurier et les Caisses Desjardins de la région – ont réussi à faire augmenter la fréquentation des salles de théâtre et de cinéma de façon notable et durable.⁸

4.4. Orientation prioritaire n° 4 : Mobiliser la culture comme moteur de développement économique et touristique inclusif et durable

Sur le plan économique, les participants évoquent le besoin de développer davantage le tourisme et de « faire découvrir nos trésors cachés » afin de développer davantage le sentiment de fierté et d'attachement à la région, et ainsi contrer l'exode de la population, favoriser l'entrepreneuriat et la relève, et améliorer l'indice de vitalité économique. Les participants proposent ainsi une série d'actions pour faire de la culture un moteur de développement économique et touristique inclusif et durable.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Création d'un logo et d'une image de marque (8 votes)**

Il est proposé ici de mettre en place un logo et une image de marque dans le cadre d'une stratégie d'attractivité territoriale.

- **Amorcer une politique touristique culturelle écologique et authentique (5 votes)**

Il est proposé ici de mettre en place une politique de tourisme culturel qui soit écologique et qui s'appuie sur l'authenticité culturelle de la région. Les participants proposent que plus d'argent soit alloué pour le développement du tourisme culturel. Ils soulignent l'importance de trouver une direction et une vision commune, d'actualiser les outils de recherche, et de s'appuyer sur une bonne communication des événements et autres attraits culturels (avec un calendrier des événements/bottin ou carte)

⁸ David Pepin (2011), *La culture mise en pratique(s) – Treize projets exemplaires issus de nos collectivités*, Les Arts et la Ville.

- **Réaliser une route historique (avec des panneaux ou autres) incluant des lieux de tournage, les paysages, les producteurs agricoles, les lieux touristiques, les créateurs artistiques, etc. (4 votes)**

Il est proposé de réaliser une route historique afin de créer un produit d'attractivité qui mette en valeur la région et ses spécificités. Cette route pourrait s'adresser autant aux visiteurs qu'aux résidents locaux.

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

Bonifier les festivals existants (1 votes)

- Promotion et diffusion des différentes activités et des festivals

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Maillage entre lieux commerciaux et artistes (arts visuels, chants, musique)
- Mobiliser les jeunes générations à l'implication sociale
- Développer des forfaits
- Avoir un bureau touristique
- Participer à des salons du tourisme pour renforcer l'attractivité
- Leadership politique
- Concertation régulière du milieu et des répondants culturels pour mobiliser et impliquer la communauté

Des exemples inspirants

CULTURAT, EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CULTURAT est une vaste démarche de mobilisation visant à faire de l'identité, des arts et de la culture un pôle de développement majeur de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'une démarche de tourisme culturel durable qui cherche à marquer le territoire, à améliorer la qualité de vie des citoyens, à augmenter le sentiment d'appartenance et la fierté des résidents et à rendre la région plus attractive, tant pour les habitants que pour les visiteurs. Amorcée en 2009, CULTURAT a donné place à un vaste dialogue public ainsi qu'à une concertation et une grande mobilisation de tous les secteurs et acteurs de la société. La démarche vise à susciter des actions pour soutenir l'offre culturelle et pour transformer, marquer et embellir le territoire, par exemple avec des œuvres d'art public, l'aménagement de parcs ou des activités

culturelles dans les écoles. Elle réalise des activités de promotion et possède un site Internet qui offre des outils de développement, une boutique des arts et un bottin des artistes. Elle favorise la mise en relation des acteurs de différents secteurs, propose un volet d'action pour le développement culturel autochtone, et gère un fonds pour la ruralité. La charte de participation à CULTURAT a été signée par 52 municipalités (représentant ainsi 95 % de la population) ainsi que par les sept communautés autochtones présentes sur le territoire, les cinq chambres de commerce de la région et les cinq commissions scolaires. De nombreux acteurs de la société civile, qui s'engagent à réaliser des actions et à orienter le développement culturel de leur municipalité dans le sens de cette démarche collective, l'ont également signée. Plus de 300 projets ont ainsi été réalisés depuis 2012.

LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE TROIS-RIVIÈRES

Longtemps basée sur l'exploitation du bois et l'industrie papetière, l'économie de la ville de Trois-Rivières a traversé une grave crise à partir des années 1990, entraînant chômage et morosité dans la population. Dès 1993, avec l'adoption de sa politique culturelle (renouvelée en 2009), Trois-Rivières répond à cette situation en plaçant la culture comme un moteur de développement durable et de transformation de la ville.

La Ville met alors en place une vaste stratégie en misant notamment sur :

- une revitalisation importante du centre-ville par la culture ;
- une offre de diffusion culturelle et patrimoniale majeure insufflant un dynamisme et un sentiment de perpétuelle effervescence ;
- la reconnaissance de la culture à titre de droit fondamental pour la population, en mettant en œuvre des programmes de lutte contre l'exclusion culturelle et de médiation culturelle afin de rendre la culture accessible à tous, et ce, indépendamment de leur condition sociale et économique ;
- Boréal, un projet majeur de reconversion d'une usine papetière en un centre d'histoire ;
- un engagement croissant par des investissements financiers majeurs dans le domaine de la culture.

Suivant l'effervescence culturelle créée par cette stratégie, Trois-Rivières s'est vu décerner le titre de Capitale culturelle du Canada en 2009. La culture est devenue un élément central de l'identité trifluvienne. Elle permet aux citoyens de renouer avec leur histoire et d'améliorer leur qualité de vie. Son offre culturelle donne à la ville une renommée importante, renforçant son attractivité et constituant le fer de lance de sa stratégie de développement touristique et économique. Elle permet surtout de redonner un souffle majeur au sentiment de fierté et d'appartenance de la population. En brillant par sa vitalité culturelle, son patrimoine et son authenticité, la Ville a réussi à transformer son image, tant au sein de sa population qu'à l'extérieur. Avec cette politique culturelle et ses effets, Trois-Rivières est passé de « capitale du chômage » à « capitale culturelle ».⁹

⁹ Source : CGLU, *Candidature de la Ville de Trois-Rivières, Résumé de projet* [En ligne], <http://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/la-politique-culturelle-de-trois-rivieres>

4.5. Orientation prioritaire n° 5 : Mobiliser la culture comme moteur de cohésion sociale et de bien-être de la population

Les participants à la clinique culturelle soulèvent l'existence de nombreux enjeux sociaux qui affectent la population de la MRC. Ils évoquent la vulnérabilité et la marginalisation d'une partie de la population, l'existence de milieux défavorisés, le faible niveau de scolarité, le décrochage scolaire ainsi que des enjeux d'éducation et d'alphabétisation. Ils évoquent aussi des enjeux concernant la cohésion sociale et le besoin de créer des lieux de rencontre, de favoriser le dialogue interculturel entre les communautés francophones et anglophones, ainsi que le besoin de dialogue et d'intégration des nouveaux arrivants et des résidents temporaires et saisonniers. Plusieurs municipalités semblent en effet composer avec beaucoup de résidents temporaires (parfois une grande partie de la population) qui disposent d'un chalet pour les fins de semaine ou les vacances, ce qui entraîne des enjeux au niveau du sentiment de communauté et de la cohésion avec l'ensemble de la population, ainsi que des risques de gentrification. Les participants évoquent également des enjeux concernant l'exode des jeunes et le besoin de rétention de la population locale, particulièrement dans les communautés anglophones, ainsi qu'un vieillissement de la population de la MRC. Les participants soulèvent le besoin de renforcer les sentiments de fierté et d'appartenance de la population de façon générale. Ils proposent en ce sens une série d'actions pour faire de la culture un moteur de cohésion sociale et de bien-être de la population de la MRC.

ACTIONS DE PRIORITÉ ÉLEVÉE

Ces actions ont recueilli un nombre élevé de votes des participants et sont considérées comme se démarquant remarquablement de l'ensemble des actions proposées.

- **Engager des collaborations entre les écoles (LRHS, Lavigne, etc.) autour de projets artistiques (musique, arts plastiques, art dramatique, danse) (6 votes)**

Il est proposé d'engager un axe de travail avec les écoles du territoire autour de projets artistiques pour pouvoir rejoindre les jeunes et favoriser leur bien-être à travers une éducation artistique et globale.

- **Favoriser des lieux de rencontre (6 votes)**

Il est proposé ici de favoriser l'émergence de lieux de rencontre à travers l'action culturelle pour permettre à la population de mieux se connaître et renforcer la cohésion sociale et l'esprit de communauté. Il est proposé pour cela de réaliser les actions suivantes :

- Créer des comités de citoyens (groupes de travail)
- Déterminer les besoins
- Réaliser un inventaire des lieux (existants, multigénérationnels, à bâtir)
- Choisir des lieux originaux (parcs, plage, camping) pour se rencontrer
- Réaliser des animations culturelles « hors les murs »

AUTRES ACTIONS PRIORITAIRES

Ces actions ont été identifiées comme prioritaires par la table de travail ou par le groupe, mais ont reçu un nombre moins important de votes.

- Maximiser ce qui existe déjà (festivals, fêtes) et rassembler nos ressources (financières et bénévoles) (3 votes)
- Encourager les entrepreneurs à faire appel aux artistes par des activités de cohésion d'équipe (1 vote)
- Soutenir le projet de la Place du citoyen dans la municipalité de Brownsburg-Chatham (1 vote)

AUTRES ACTIONS PROPOSÉES

Ces actions ont été proposées par les tables de travail, mais n'ont pas été identifiées comme prioritaires par les participants. Elles peuvent tout de même être très pertinentes et inspirer les actions locales.

- Provoquer des rencontres improbables en lien avec les artistes, les agents culturels, les agents de projet
- Encourager les entrepreneurs à remettre des cadeaux culturels aux employés
- Partir des besoins des jeunes et de la société
- Faire connaître des nouveaux lieux et les occasions de rencontres intergénérationnelles
- Plus grande utilisation des lieux culturels à des fins culturelles ou autres
- Miser sur l'art-thérapie
- Mettre à la disposition des écoles des agents culturels

Un exemple inspirant

LE PROGRAMME JE SUIS... DE LA VILLE DE VAUDREUIL-DORION

En une vingtaine d'années, la petite communauté de Vaudreuil-Dorion s'est vue transformée par l'établissement de nouveaux arrivants originaires de partout dans le monde, passant de 17 000 à 37 000 citoyens. Comment faire en sorte que cette situation ne devienne pas conflictuelle, voire explosive ? Comment relever le défi de la diversité culturelle ? Comment réunir pour mieux construire ? Vaudreuil-Dorion choisit alors de miser sur la culture pour répondre à cette problématique et crée le programme JE SUIS... en 2010. L'objectif du programme est de s'appuyer sur la culture pour créer un sentiment d'appartenance et favoriser l'émergence d'une communauté unie, fière d'appartenir à un milieu où la différence est une richesse. Il cherche à faire participer activement la population à des activités créatives et culturelles, leur permettant ainsi de devenir de véritables acteurs et citoyens culturels au sein de leur ville. Cela leur offre également la possibilité de s'exprimer, de se rencontrer, de mieux connaître l'autre et ses différences. Un des outils de ce programme est un fonds culturel qui permet le financement de projets en méditation culturelle et qui fournit un accompagnement aux artistes et aux organismes financés.¹⁰

¹⁰ Source : Site Web de la Ville de Vaudreuil-Dorion : www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca ; CGLU. *Candidature de la Ville de Vaudreuil-Dorion, Résumé de projet*, [En ligne], <http://obs.agenda21culture.net/fr/good-practices/je-suis-reconstruire-sa-communaute-par-la-mediation-culturelle-vaudreuil-dorion>

Recommandations générales

- **Vers un mode de gouvernance horizontal et coopératif**

Il semble exister dans la MRC d'Argenteuil un besoin très important de communication, de concertation et de collaboration, non seulement des municipalités entre elles, mais aussi entre tous les acteurs du milieu. Ceci semble indiquer que la MRC pourrait jouer un rôle de coordonnateur et de catalyseur de l'action culturelle régionale et pourrait favoriser le soutien et la synergie entre les acteurs. De plus en plus de milieux misent aujourd'hui sur la « coopération culturelle » pour redéfinir les liens entre les acteurs locaux et les orienter vers davantage d'horizontalité, des relations d'égal à égal permettant la coconstruction des actions culturelles (voir par exemple les pratiques de CULTURAT en Abitibi-Témiscamingue, de la Ville de Lyon avec la Charte de coopération culturelle, et de Vaudreuil-Dorion avec le comité Culture 21).

- **Définir une vision commune pour la MRC**

Il semble exister, au sein de la MRC, un besoin de rassembler toutes les municipalités et les acteurs locaux autour d'une vision commune du futur de la région. Définir une telle vision permettrait de mobiliser et de fédérer les acteurs (municipalités et organismes) pour travailler tous ensemble vers des orientations et des objectifs partagés, et de mettre ainsi en place des effets de synergie entre tous. Il est essentiel de définir cette vision commune tout en tenant compte de la diversité du territoire, ainsi qu'en respectant et en valorisant les particularités de chaque milieu. À partir des enjeux cernés et des propositions émises pendant la clinique, il est possible de commencer à esquisser une vision concernant le rôle de la culture dans le développement de la MRC. Il serait important que cette vision collective exprime et reflète les différentes visions de tous les acteurs et secteurs du territoire pour s'assurer de leur adhésion.

- **Inclure des représentants d'autres secteurs dans la démarche d'élaboration de la politique culturelle et mettre en place un comité Culture 21**

Afin de développer une approche transversale de la culture comme facteur de développement de la MRC, il serait intéressant de pouvoir compter avec la voix et les apports d'autres secteurs pour l'élaboration de la nouvelle politique culturelle. Il est généralement plus facile de générer de la coopération et de la collaboration si l'on associe les autres secteurs, en prenant en compte leur vision et leurs souhaits dès le début d'une démarche. Il pourrait être intéressant de mettre en place un comité sur la politique culturelle qui intégrerait des représentants d'autres secteurs ou de créer un espace pour continuer à recevoir leurs contributions.

- **Établir un outil de coordination et de coopération entre les acteurs, comme une charte de coopération culturelle ou un plan d'action culturel multi-acteurs et multi-secteurs**

Il apparaît essentiel de favoriser la concertation et la collaboration en matière culturelle entre les acteurs du territoire et les municipalités. Des outils souples de coopération, comme les chartes, pourraient être pertinents pour favoriser et encadrer ces collaborations. Par ailleurs, étant donné les

enjeux transversaux abordés, il pourrait être pertinent d'associer différents acteurs et services au plan d'action culturel de la MRC, et d'en faire des partenaires formels.

- **Porter une attention spéciale aux enjeux sociaux et faire de la médiation culturelle un axe de travail porteur et rassembleur sous le leadership de la MRC**

Les participants ont évoqué de nombreux enjeux sociaux qui affectent la population de la MRC. Ces enjeux semblent d'ailleurs être la préoccupation première des participants. Répondre aux besoins sociaux de la communauté devrait sans doute être considéré comme une priorité de la future politique culturelle. La médiation culturelle pourrait être une réponse sérieuse et ambitieuse à de nombreux enjeux évoqués par les participants, par exemple en matière d'éducation, de cohésion sociale ou encore, d'aménagement du territoire. Pour ces raisons, il serait pertinent que la MRC poursuive la réflexion sur cette approche pour éventuellement en faire un axe d'action de sa politique culturelle. La MRC pourrait ainsi occuper un champ d'action encore nouveau et exercer un leadership positif dans le milieu, notamment par le soutien, la formation et l'accompagnement des organismes et des municipalités locales dans cette approche, ainsi qu'en facilitant la coopération entre eux. De plus, il pourrait être intéressant de mettre en place un programme en médiation culturelle avec un fonds pour soutenir les projets du milieu en la matière. Dans tous les cas, il est important que les acteurs du milieu trouvent leurs propres « façons de faire » de la médiation culturelle, sans faire de « copier-coller » d'expériences vécues dans d'autres milieux.

- **Lancer une démarche en aménagement culturel du territoire**

L'aménagement culturel du territoire est une nouvelle approche mise de l'avant par l'Agenda 21 de la culture. Le ministère de la Culture et des Communications l'a d'ailleurs récemment adopté comme champ d'intervention. Lors de la clinique culturelle, les participants ont proposé et priorisé plusieurs actions en lien avec la culture et l'aménagement du territoire. Par conséquent, il serait pertinent pour la MRC de s'engager dans une démarche d'aménagement culturel du territoire prenant en compte et s'appuyant sur les composantes culturelles et distinctives de son territoire afin d'améliorer la qualité des milieux de vie et créer des espaces sains et attractifs dans lesquels les citoyens se reconnaissent et ont envie de vivre.

- **Réaliser un exercice public de participation citoyenne**

La clinique est un atelier de travail exploratoire restreint à un groupe de personnes. Il est donc essentiel que les résultats de la clinique soient complétés et enrichis par des activités de participation citoyenne ouvertes à tous. La question du rôle de la culture dans le développement durable de la collectivité devrait ainsi pouvoir être réfléchi par tous les citoyens, qui pourraient alors proposer des actions en la matière. Il est également important de sonder spécifiquement les besoins des acteurs et des professionnels du secteur culturel pour obtenir leurs apports.

Un exemple inspirant

LES CAFÉS CULTURE ET DÉVELOPPEMENT

Les Cafés culture et développement ont été utilisés par le ministère de la Culture et des Communications du Québec en tant qu'outil de participation citoyenne lors de la démarche d'élaboration de l'Agenda 21 de la culture de la province. L'idée est de créer un cadre agréable, comme celui d'un café, afin de faciliter la convivialité et les échanges entre des personnes issues de différents milieux (citoyens, élus, chercheurs, groupes communautaires, familles, etc.). Le processus consiste à réaliser des tours d'échanges en petits groupes assis autour d'une table, puis de partager les idées et les résultats des discussions avec l'ensemble des participants. Il s'agit de faire ressortir toutes les opinions qui circulent.

5. CONCLUSION

Avec cette clinique culturelle, les organisateurs souhaitent notamment outiller les différents secteurs de la société afin qu'ils utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement la MRC d'Argenteuil et pour les aider à avoir une vision globale pour agir ensemble. Ils souhaitent plus précisément recueillir les points de vue des divers secteurs qui composent la collectivité et réfléchir de manière transversale aux voies à prendre pour faire de la culture :

- *un outil de renforcement du tissu social et du bien-être de la population ;*
- *un facteur d'attractivité et de rétention de la population ;*
- *l'un des piliers du développement durable sur le territoire.*

Les participants ont exprimé leur volonté de devenir de réels acteurs de transformation. Chacun a démontré, tout au long des échanges, un engagement remarquable envers son milieu. De plus, le nombre important de participants (plus de 60) mérite d'être souligné, de même que la présence continue d'élus et de représentants de l'administration municipale pendant la clinique puisque cela fait état de l'importance que la MRC entend donner à la culture dans son développement. Il convient aussi de souligner la qualité exemplaire des échanges qui ont eu lieu pendant les ateliers et des propositions qui en ont découlé, ainsi que le haut niveau de réflexion qui anime les acteurs du développement de la collectivité. La démarche d'élaboration de la nouvelle politique culturelle devrait continuer à mobiliser et à miser sur ces énergies, qui sont un catalyseur essentiel du développement de la MRC.

Au terme de l'exercice, cinq orientations prioritaires ont émergé des travaux des participants. D'abord, il est recommandé de favoriser les synergies et les communications entre tous les acteurs du territoire et d'aller vers une gouvernance participative et transversale (orientation n°1). Cet aspect n'est pas à négliger, car il est souvent le catalyseur principal et la clé de voûte du dynamisme local en culture. Ensuite, il est recommandé de faire de la culture un moteur de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement (orientation n°2), puis de favoriser l'accès et la participation des citoyens à une vie culturelle dynamique (orientation n°3). Enfin, on recommande de mobiliser la culture comme moteur de développement économique et touristique inclusif et durable (orientation n°4) et comme moteur de cohésion sociale et de bien-être de la population (orientation n°5).

Ces cinq orientations retenues comme étant prioritaires et les actions proposées sont directement issues des échanges de la journée et des souhaits exprimés par l'ensemble des participants. La MRC aurait grand intérêt à mettre en œuvre ces recommandations dès que possible puisqu'elles permettraient de poursuivre l'exercice de coconstruction auquel ont pris part les participants à la clinique et de commencer à agir sur les principaux enjeux identifiés par ceux-ci. La démarche de renouvellement de la politique culturelle qui s'amorce et dans laquelle s'inscrivait cette clinique devrait continuer à miser sur ces énergies mobilisées lors de la clinique.

Annexe 1 : Participants à la clinique

1. Chantal Ranger, agente de développement, Commission scolaire Rivière-du-Nord
2. Lisette Gauthier, porte-parole (citoyenne), Table Parole aux aînés d'Argenteuil
3. Marlene Dagenais, coordonnatrice, Laurentian Literacy Centre
4. Annie Reddy, directrice, Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil
5. Deedy Shipton, citoyenne, Harrington
6. Melanie Bujold, agente de développement, Commission scolaire Sir Wilfrid Laurier
7. Louise Blouin, coordonnatrice, Lire et faire lire
8. Cathy Hamilton, pasteure, Église Unie Laurentides
9. Geneviève Karsenti, art-thérapeute, Centre de pédiatrie sociale en communauté d'Argenteuil
10. France Lyonnais, enseignante en arts plastiques, École secondaire polyvalente Lavigne
11. Mélanie Wilson, éducatrice spécialisée, 4 Korner's Family Resource Center
12. Linda Thuot, animatrice, Maison populaire d'Argenteuil
13. Geneviève Montpetit, conseillère en orientation, Carrefour jeunesse emploi d'Argenteuil
14. Éric Poulin, agent de migration, Places aux jeunes en région (CJEA)
15. Marie-Josée Lapierre, directrice générale, Chambre de commerce et d'industrie d'Argenteuil
16. Karen Feiertag, propriétaire, Station 210
17. Suzanne Albert, propriétaire, IGA
18. Mélissa Paré, propriétaire, boutique Méli-Mélo
19. Robert Rodger, propriétaire, Agneau et laine d'Argenteuil
20. Josée Lapointe, Service de l'aménagement du territoire, MRC d'Argenteuil
21. Eric Pelletier, directeur général adjoint, MRC d'Argenteuil
22. Andrée-Ann LaRocque, directrice de l'urbanisme et de l'environnement, Municipalité de Mille-Isles
23. Jean-François Hamilton, conseiller aux communications et loisirs, Municipalité de Mille-Isles
24. Martine Renaud, directrice de l'urbanisme et de l'environnement, Canton de Wentworth
25. Myriam Gauthier, directrice du service d'urbanisme, Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
26. Martin Picard, directeur, Développement ornithologique Argenteuil
27. Pierre Baril, directeur général, Terra-Bois
28. David Toussaint, technicien, Service des loisirs et de la culture, Ville de Lachute
29. Caroline Giroux, agente de développement communautaire et de loisirs, Ville de Brownsburg-Chatham
30. Liette Valade, coordonnatrice Bibliothèque et loisirs, Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge
31. Lyne St-Jacques, directrice, Musée régional d'Argenteuil
32. Lise-Anne Bernatchez, présidente, Route des arts
33. Cynthia Lisa Dubé, présidente, La Branche culturelle
34. Julie Roy, directrice, Centre musical Cammac
35. Sylvie Pronovost, artiste, Comité culturel Avoca / Recycl'Art
36. Claudia Tremblay, bibliothécaire, Ville de Lachute
37. Élisabeth Dumouchel, commissaire, Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides
38. Mélanie Gosselin, directrice, Conseil de la culture des Laurentides
39. Robert Simard, historien, Musée régional d'Argenteuil ; intervenant, Carrefour jeunesse emploi d'Argenteuil
40. Céline Joly, coordonnatrice, Bibliothèque de Grenville
41. Danielle Lalande, coordonnatrice, Bibliothèque Au fil des mots
42. François Jobin, auteur

43. Louise Johnston, citoyenne, Société historique du comté d'Argenteuil
44. Sophie Stella-Boivin, artiste, SoArt
45. Ginette Mayer, citoyenne, Comité patrimoine Mille-Isles
46. Martine Lauzon, conseillère en développement culturel, ministère de la Culture et des Communications - Direction Laval-Laurentides-Lanaudière
47. Désirée Hatem, conseillère en développement culturel, ministère de la Culture et des Communications - Direction Laval-Laurentides-Lanaudière
48. Brigitte Doucet, consultante, Les affaires de la culture
49. Évelyne Bergeron, conseillère politique, Bureau d'Agnès Grondin, députée d'Argenteuil
50. Scott Pearce, préfet, MRC d'Argenteuil
51. Jacques Parent, maire, Canton de Harrington
52. Richard Francoeur, conseiller, Canton de Harrington
53. Sarah Dwyer, conseillère, Canton de Harrington ; présidente, Maison du patrimoine de Grenville
54. Jocelyne Louis-Seize, conseillère, Village de Grenville
55. Ron Moran, conseiller, Grenville-sur-la-Rouge
56. Natalia Czarnecka, conseillère, Grenville-sur-la-Rouge
57. Marc Legris, conseiller, Grenville-sur-la-Rouge
58. Geneviève Grenier, agente de développement culturel, MRC d'Argenteuil
59. Jean-Sébastien Beauchamp, technicien en loisir, MRC d'Argenteuil



Annexe 2 : Remerciements

Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil ;

Jacques Parent, Canton de Harrington ;

Geneviève Grenier, agente de développement culturel à la MRC d'Argenteuil ;

Éric Pelletier, directeur général adjoint, MRC d'Argenteuil

Yves Corriveau, maire de la Ville de Mont-Saint-Hilaire et coprésident Monde municipal du réseau Les Arts et la Ville ;

Josée Laurence, directrice Diffusion et conservation au Monastère des Augustines et coprésidente Monde de la culture du réseau Les Arts et la Ville ;

Antoine Guibert, consultant et expert pour l'implantation de l'Agenda 21 de la culture ;

Toute l'équipe du réseau Les Arts et la Ville.

À PROPOS DU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE

Depuis plus de 30 ans, le réseau Les Arts et la ville outille les communautés du Québec et des francophonies acadienne et canadienne afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social. Son action est fondée sur l'information et la sensibilisation, la mobilisation et l'inspiration — par la mise en valeur de pratiques exemplaires — ainsi que la formation et l'accompagnement de ses membres.

La culture est l'essence même de la vie en société. Elle permet à une collectivité d'exprimer pleinement son identité, et aux citoyens de développer leur fierté et leur sentiment d'appartenance envers celle-ci. Elle favorise le mieux-être des citoyens. Ainsi, agir par le moyen de la culture, c'est mener une action structurante pour nos collectivités ; c'est permettre à celles-ci d'être, de devenir et de durer.

